

**La FAO prévoit une baisse de la production céréalière mondiale en 2009**

A l'occasion de la sortie de son rapport « *perspectives de récoltes et situation alimentaire* » le 12 février, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a communiqué ses premiers éléments de perspective sur la récolte céréalière 2009. L'organisation constate en premier lieu, que la production en 2008 atteint un niveau record de 2 200 millions de tonnes qui a pour effet de ramener les stocks mondiaux à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2002. La FAO indique néanmoins qu'en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest les prix des denrées alimentaires, après avoir fortement baissés en septembre/octobre 2008, restent supérieurs en janvier 2009 au niveau atteint un an auparavant. Concernant la production 2009, le rapport indique une baisse des surfaces ensemencées qui s'explique par les cours élevés des intrants et une faible stimulation de la production, compte-tenu de la baisse des cours agricoles en 2008. Les conditions climatiques constatées début 2009 préfigurent également d'une diminution des récoltes asiatiques de blé, en Inde et en Chine notamment. Les prochains semis de riz dans cette région auront donc une importance capitale en matière de sécurité alimentaire mondiale. Face à ces prévisions, Lennart Berge, président du Fonds international de développement agricole (Fida) déclare au journal Le Figaro, « *Il ne sert à rien de se gloser sur de prétendus records de production. Pour faire face à l'augmentation démographique, la terre devra produire 50% de plus de nourriture dans vingt ans et 100% dans quarante ans. On en est loin.* ».

Le rapport de la FAO souligne l'augmentation des volumes de céréales utilisées pour la production de biocarburant entre juillet 2008 et juin 2009. Selon les auteurs, cette augmentation serait de 22% par rapport à la période 2007/2008 avec une hausse de 19% au Etats-Unis. 104 millions de tonnes de céréales sont donc consacrées à l'utilisation de biocarburant, soit 4.6% de la production céréalière mondiale.

**Le Roppa défend la protection du marché agricole Ouest-Africain**

Le 9 février, le Réseau des organisations paysannes et des producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) a diffusé un « *mémorandum des organisations paysannes sur les négociations du Tarif extérieur commun (TEC) de la Cédéao* ». Depuis 2005, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao)<sup>1</sup> a intensifié ses travaux sur l'intégration régionale, en particulier à travers la détermination de droits de douane aux frontières de la sous-région. Ce TEC existant déjà au sein l'Union économique d'Afrique de l'Ouest (UEMOA)<sup>2</sup>, l'harmonisation des deux processus a semblé prioritaire. Alors que le TEC de l'UEMOA était doté de 4 catégories de tarifs douaniers, le comité conjoint UEMOA/Cédéao de négociation du TEC, tenu en novembre 2008, a recommandé la création d'une « cinquième bande » permettant d'appliquer des droits de douane atteignant 35%. Le ROPPA préconise que cette cinquième bande permette d'appliquer des tarifs douaniers de 50% pour respecter les objectifs de développement définis par la politique agricole de la Cédéao (Ecowap). Les producteurs agricoles souhaitent également une convergence entre les négociations de l'Accord de partenariat économique (APE) négocié avec l'Union européenne et celles du TEC. En effet, lors des négociations APE certains produits ont été considérés comme sensibles par la Cédéao et donc destinés à être exclus de la libéralisation au sein de l'APE, ce qui ne les classe pas pour autant dans la catégorie de protection la plus élevée du TEC. Enfin le mémorandum affirme également l'importance d'une consolidation des instruments de défense commerciale, dans un contexte de forte volatilité des prix agricoles.

**Les pays du G7 mettent en garde contre le protectionnisme**

Réunis à Rome les 13 et 14 février, les ministres des finances des pays du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) ont principalement débattu des orientations politiques nationales et internationales pouvant être prises face à la crise économique actuelle. L'éventuelle adoption de mesures protectionnistes a été largement dénoncée par les participants. Face aux éventuelles mesures de protection des marchés, Pascal Lamy, directeur de l'Organisation mondiale du commerce, a défendu l'importance d'une conclusion du cycle de Doha qui permettrait, selon lui, d'adopter « *d'indispensables règles [commerciales, NDLR] internationales reconnues par tous* ». Concernant le système financier, les ministres ont affirmé l'importance de « *réformes urgentes* » et mis en avant le rôle que pouvait jouer le Fonds monétaire international (FMI) dans l'application de ces mesures. Dominique Strauss Kahn, directeur du FMI, a plaidé pour la création de « *bad banks* » destinées à cantonner les actifs financiers toxiques.

<sup>1</sup> Cédéao : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

<sup>2</sup> UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

Sources : FAO, Le Monde, Le Figaro, Liberation, Les Echos, ICTSD, ROPPA, Sidwaya (Ouagadougou).